

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA REFORME DE LA FONCTION PUBLI-
QUE ET DE LA PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DU PERSONNEL
CIVIL DE L'ETAT

DECRET N° 5/437 du 1er/04/85
portant intégration et nomination de
Messieurs EBATA Gilbert et MAVOUNGOU
Paulin dans les cadres de la Catégorie A
hiérarchie I des Services Sociaux (Santé
Publique)

(/ I S A S :

Le Premier Ministre

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979:

D.G.B.

(/u la loi n°15/62 du 3.02.1962 portant statut général des
Fonctionnaires;

(/u l'arrêté n°2087/FP du 21.6.1958 fixant le règlement sur la
solde des fonctionnaires;

(/u le décret n°65-44 du 12/2/1965 abrogeant et remplaçant le
décret n° 63-376 du 22.11.1963 fixant le statut des cadres de la catégorie
AI des Services de Santé

(/u le décret n° 62/130/MF du 9.05.1962 fixant le régime des
rémunérations des fonctionnaires;

(/u le décret n°62/195/FP du 5.07.1962 fixant la hiérarchisa-
tion des diverses catégories des cadres;

(/u le décret n°62/197/FP du 5.07.1962 fixant les catégories et
hiérarchies des cadres créées par la loi n°15/62 du 3.02.1962 portant sta-
tut général des fonctionnaires;

D.C.F.

(/u le décret n°62/198/FP du 5.07.1962 relatif à la nomination
et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat;

(/u le décret n°63/81/FP-BE du 26.3.1962 fixant les conditions
dans lesquelles sont effectués des stages probatoires que doivent subir
les fonctionnaires stagiaires notamment en ses articles 7 § 8;

(/u le décret n°67/50 du 24.2.1967 règlement la prise d'effet du
point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations,
intégrations, reconstitutions de carrières et reclassements;

(/u le décret n° 74/470 du 31.12.1974 abrogeant et remplaçant les
dispositions du décret n°62/196/FP du 5.07.1962 fixant les échelonne-
ments indiciaires des fonctionnaires;

(/u le décret n°84/856 du 8.08.1984 portant nomination du Pre-
mier Ministre;

(/u le décret n°84/858 du 13.8.1984 portant nomination des Mem-
bres du Gouvernement

(/u le décret n° 84/860 du 20.8.1984 portant organisation des
intérim des Membres du Gouvernement;

(/u le rectificatif n° 84/923 du 19.10.1984 au décret n° 84/858
du 13.8.1984 portant nomination des Membres du Gouvernement;

(/u le protocole d'Accord du 4.5.1976 signé entre la Bulgarie
et la République Populaire du Congo;

(/u la lettre n° 3245/DGSP/DSAF du 10 Septembre 1984 du Direc-
teur des Services Administratifs et Financiers transmettant les dossiers
de candidature des intéressés;

(/u les dossiers de candidature constitués par les intéressés;

(/u la loi n° 076/84 du 7.12.84 portant ratification de l'Ordon-
nance 019/84 du 23.8.84 portant modification de certaines dispositions de la
Constitution du 8 Juillet 1979;

DECRETE:

.../...

[Handwritten signature]

ARTICLE 1er. - En application des dispositions combinées du décret n° 65-44 du 12.2.1965 et du Protocole d'Accord du 4.5.1976 susvisés, Messieurs EBATA Gilbert et MAVOUNGOU Paulin, nés respectivement les 28 Septembre 1954 à Gamboma et 21 Janvier 1955 à Pointe-Noire, titulaire du Diplôme de Docteur en Médecine obtenu à l'academie de Médecine de SOFIA (Bulgarie), sont intégrés dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des services sociaux (Santé Publique) et nommé au grade de Medecin de 4e échelon Stagiaire, indice 1110.

ARTICLE 2. - Les intéressés sont mis à la disposition du Ministère de la Santé et des Affaires Sociales

ARTICLE 3. - Le présent décret qui prendra effet à compter des dates effectives de prise de service des intéressés, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

BRAZZAVILLE, le 1^{er} AVRIL 1985

Par le Premier Ministre

Le Ministre de la Santé et
des Affaires Sociales

[Handwritten signature]

[Handwritten signature]

Professeur Christophe BOURAMOUE.-

Ange Edouard POUNGUI.-

Le Ministre du Travail, de l'Emploi,
de la Refonte de la Fonction Publique
et de la Prévoyance Sociale

Le Ministre des Finances
et du Budget

[Handwritten signature]

[Handwritten signature]

Bernard COMBO MATSIONA.-

Itihi Ossétoumba LKOUNDZOU.-

AMPLIATIONS :

JORPC 1
DGFP 3
DGPCE 2
D.G.B. 3
D.C.F. 1
MSAS 2
DGSP 2
INTERESSES 2
DOSSIERS 6
SGCM/BC 4

[Large handwritten X mark]